



Question sur un appel concenant un apres divorce

Par **reine**, le **23/04/2008** à **23:28**

Bonjour

Mon futur gendre est divorcé depuis 2 mois apres 4 ans de galère c etait appel sur appel donc des frais a ne plus en finir. Croyant enfin etre débarrassé de toutes cette procedure son ex femme refait appel pour la énième fois sur le fond du divorce il faut savoir que madame a l aide juridique totale par contre lui paie tout son divorce. Ma question est donc la suivante. Y a t il un moyen de faire stopper tous les appels qu elle fait a répétition car ca reviens excessivement cher?

Je vous en remercie par avance de la réponse que vous donnerez.

Cordialement.